

Image not found or type unknown



Attestation sur l'honneur faite par la famille

Par **meusien55**, le **18/02/2010 à 11:33**

Bonjour, je voudrais savoir, je suis en conflit avec mon frere qui me louait sa maison. Nous sommes actuellement au tribunal, pour non respect de bail et travaux non effectués pour problème d'humidité. Des constats par huissiers ont été faits, j'ai fait faire des attestations par des voisins pour confirmer mes propos sur l'humidité de la maison. Mon frère fait faire des attestations par ma mère, ma sœur, mon beau frère et sa femme. Je voudrais savoir si les attestations faites par la famille comptent, car je n'ai plus de contact avec ma famille depuis 2007. Merci d'avance